Pour information, ce projet de loi (source Psychomédia) :

Autisme: proposition de loi pour l'arrêt des pratiques psychanalytiques (France)

Soumis par Gestion le 20 janvier 2012



Le député UMP et président du groupe d'études parlementaires sur l'autisme Daniel Fasquelle a déposé vendredi à l'Assemblée une "Proposition de loi visant l'arrêt des pratiques psychanalytiques dans l'accompagnement des personnes autistes, la généralisation des méthodes éducatives et comportementales, et la réaffectation des financements existants à ces méthodes".

Il convient avec urgence, dit-il, "de rompre avec la psychanalyse dans l'autisme tant en termes de lecture

que de mode de prise en charge (incluant la technique du packing qui scandalise l'ensemble de la communauté scientifique internationale)".

Les pratiques psychanalytiques, qui ont été abandonnées depuis au moins 20 ans dans la plupart des pays occidentaux, captent la majeure partie des moyens financiers alloués à cette pathologie, déplore-t-il.

La psychanalyse "ne figure dans aucune recommandation nationale ou internationale en matière d'autisme", écrit-t-il, alors que l'apport de "certaines techniques de rééducation spécifiques (outils de communication, méthodes éducatives, méthodes comportementales) a été démontré dans plusieurs études".

En janvier 2010, rappelle-t-il, "la *Haute Autorité de Santé* a enfin reconnu la *Classification Internationale des Maladies de l'Organisation Mondiale de la Santé* (la *CIM-10*), incluant l'autisme dans les *Troubles Envahissants du Développement* et abandonnant de fait la notion de *psychose infantile*".

Mais, "la Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA), construite sur référence psychanalytique, n'a toujours pas calqué sa définition sur celle recommandée par la HAS. Aussi, bon nombre de médecins ne reconnaissent toujours pas la CIM-10, et l'approche psychanalytique de l'autisme est encore majoritairement enseignée dans nos universités françaises", précise-t-il. Lire le texte de la proposition sur le blog du député Daniel Fasquelle.